

Université du Québec à Montréal  
**Département de science politique**  
Session Automne 2018

**POL 1102-21**  
**Démarches de recherche en science politique**

**Enseignante : Sylvie Goupil**  
**Local : A 3765**  
**Courriel : [goupil.sylvie@uqam.ca](mailto:goupil.sylvie@uqam.ca)**  
**Téléphone : 514 987-4141 (département)**  
**Disponibilités sur rendez-vous**

---

**DESCRIPTIF DU COURS**

Ce cours vise à initier aux divers aspects de la recherche en science politique – notions de base, étapes, choix à faire, procédures, méthodes – tout en favorisant l'évaluation critique des démarches et des outils présentés. Nous insisterons sur la structure argumentative et sur l'intégration de notions écrites et de mise en forme des rapports de recherche. Le cours a également pour objectifs prioritaires de familiariser aux techniques de collecte des données qualitatives et quantitatives, de contribuer à la maîtrise du langage et des techniques propres à la méthodologie, et enfin de former à l'usage des outils informatiques complexes désormais requis pour la recherche et la gestion documentaires.

---

**OBJECTIFS DU COURS**

Un premier objectif du cours est lié à la difficulté d'intégrer des notions souvent abstraites à une pratique concrète de recherche. En effet, à la différence de la plupart des cours à contenu déterminé, la démarche de recherche présente plutôt des façons de faire et d'appréhender les contenus. Les apprentissages visent à répondre à cette volonté d'assurer la meilleure intégration possible de la théorie et de la pratique.

Un deuxième objectif du cours vise à surmonter, par l'intermédiaire des travaux et exercices exigés, le défi lié à la capacité d'abstraction nécessaire à la recherche. Comment passer de la narration à une proposition d'explication ? Comment extraire les données pertinentes de la revue de documentation pour formuler une problématique de recherche ? Comment établir une argumentation correcte ? Voilà autant d'éléments qui retiendront notre attention durant la session.

## DÉROULEMENT DU COURS

Le cours est d'abord constitué de présentations magistrales de la part de l'enseignante auxquelles s'ajoutent des travaux pratiques. Un certain nombre de textes et des chapitres de livres rassemblés dans un recueil devront **obligatoirement** être lus en complément du cours.

---

### CALENDRIER ET THÈMES DES RENCONTRES

<b>4 septembre</b>	➤ Présentation générale du cours
<b>11 septembre</b>	➤ Initiation aux outils de la recherche documentaire ➤ <i>Consignes pour le premier travail d'intégration des acquis en recherche documentaire</i>
<b>18 septembre</b>	➤ Les préalables à la recherche
<b>25 septembre</b>	➤ Les composantes d'une démarche de recherche ➤ <b>Remise du premier travail d'intégration des acquis</b>
<b>2 octobre</b>	➤ Les composantes d'une démarche de recherche (suite) ➤ <b>Exercice pratique sur l'analyse d'un texte</b>
<b>9 octobre</b>	➤ Éléments de logique et d'argumentation
<b>16 octobre</b>	➤ Éléments de logique et d'argumentation (suite) ➤ <b>Travail pratique (atelier)</b> ➤ <i>Consignes pour le deuxième travail d'intégration des données</i>
<b>23 octobre</b>	➤ <i>Relâche</i>
<b>30 octobre</b>	➤ Technique de collecte des données : L'enquête par questionnaire ➤ <b>Remise du travail pratique</b>
<b>6 novembre</b>	➤ Technique de collecte des données : L'enquête par questionnaire ➤ L'enquête par Internet et les méga-données
<b>13 novembre</b>	➤ <b>Examen pratique</b>
<b>20 novembre</b>	➤ Technique de collecte des données : L'enquête par entretien ➤ <b>Remise du deuxième travail d'intégration des acquis</b>

<b>27 novembre</b>	➤ Technique de collecte des données : L'analyse de contenu
<b>4 décembre</b>	➤ Quelques éléments d'épistémologie ➤ Révision participative
<b>11 décembre</b>	➤ <b>Examen de fin de session</b>

### Matériel obligatoire

Goupil, Sylvie, 2018, *Démarches de recherche en science politique. Textes et documents complémentaires au cours*. Disponible à la COOP-UQAM.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION\*

#### 1) Travaux d'intégration des acquis en recherche

- Ils ont pour objectif d'évaluer l'intégration des acquis en ce qui concerne 1) la recherche documentaire ; 2) la capacité d'analyser des documents, de développer une problématique et d'articuler un cadre d'analyse. Une attention particulière sera portée au respect des règles de présentation et à la qualité du français. **Il s'agit d'un travail individuel.**

- 1) Le premier travail consiste en une **recherche documentaire** qui intègre les principaux éléments qui seront présentés lors du cours du 11 septembre, portant sur l'initiation à la recherche documentaire. À partir d'une thématique déterminée par l'enseignante, les étudiantes et étudiants devront formuler une question de départ et effectuer une recherche de documents pertinents pour traiter le sujet. Outre les titres des documents recensés, présentés selon les règles en vigueur à l'université, le travail devra préciser la démarche suivie pour constituer la bibliographie. La bibliographie **devra comporter dix (10) titres au minimum, incluant obligatoirement des articles de périodiques scientifiques. Le tout doit être accompagné d'une (1) à deux (2) pages de précisions concernant la démarche suivie : mots clés (plan de concepts), bases de données consultées, etc.**

**Pointage associé : 15 points - Date de remise : 25 septembre**

- 2) Le deuxième travail d'intégration des acquis constitue la suite du précédent. Une fois la démarche de recherche de documents effectuée, les étudiantes et étudiants devront analyser les documents en fonction des premières étapes d'une démarche de recherche. L'évaluation portera sur la capacité d'intégration de ces éléments : **reformuler la question de départ au besoin, qualité de l'analyse de la documentation, capacité à développer une problématique et une question spécifique de recherche, capacité à développer une hypothèse de recherche et à proposer un concept analytique. Cinq (5) à six (6) pages et bibliographie complète. Il s'agit d'un travail individuel.**

**Pointage associé : 15 points - Date de remise : 20 novembre**

## 2) Exercice, travail et examen pratiques

- Il s'agira d'appliquer, dans le cadre d'un exercice, d'un travail et d'un examen pratique, les notions concernant le repérage analytique des éléments structurant un texte et une argumentation.
  - **L'exercice pratique (non noté)** vise à appliquer les éléments vus dans la présentation sur la démarche de recherche à l'analyse d'un texte : Quelle est la question posée par l'auteur ? Quelle est son hypothèse ? etc. Au terme de l'exercice qui pourra être effectué en petites équipes, chaque équipe désignera un « rapporteur » qui présentera verbalement les principaux éléments repérés par l'équipe. Cet exercice vous sera utile pour l'examen pratique qui se tiendra durant la deuxième partie de la session et qui portera essentiellement sur l'application de ces compétences.

**Date de l'exercice en classe : 2 octobre**

- Le **travail pratique** sera aussi effectué **en équipe**. Il est en lien avec la présentation sur la logique de l'argumentation. Il vise à évaluer la capacité de repérage des principaux arguments d'un texte. Il s'agira d'identifier et d'évaluer l'argumentation déployée par l'auteur. Un atelier préparatoire se tiendra en classe deux semaines avant la remise du travail. L'enseignante pourra alors répondre à vos questions.

**Atelier en classe : 16 octobre**

**Remise du texte : 30 octobre**

**Pointage associé : 15 points**

- **L'examen pratique** met en jeu les compétences acquises lors de l'exercice pratique du 2 octobre. Il s'agira de présenter l'analyse d'un texte. **Examen individuel.**

**Date de l'examen pratique : 13 novembre – Pointage associé : 15 points**

## 3) Examen de fin de session

- **L'examen de fin de session** porte sur l'ensemble de la matière, incluant les notes de cours et le recueil de textes. Les questions peuvent faire l'objet d'un court développement ou encore nécessiter une réponse plus ciblée faisant l'objet d'une brève explication. Les étudiantes et les étudiants ont droit à leur recueil de textes et à leurs notes de cours. Aucun autre support écrit ou électronique n'est permis. L'examen est complété sur une **base individuelle**.

**Date de l'examen : 11 décembre - Pointage associé = 30 points**

- **L'exercice préparatoire** : Il a pour but d'aider les étudiantes et les étudiants à procéder à la révision de la matière. Une semaine avant l'examen de fin de session, un questionnaire type sera remis en classe. Il s'agira de répondre aux questions en utilisant le recueil de textes et les notes de cours. Lors du cours précédant l'examen, nous procéderons à la correction des questions en classe lors de la révision participative. L'exercice **n'est pas noté** mais fort utile.

**Date de l'exercice préparatoire : 4 décembre**

#### 4) **Présence aux cours**

- Compte tenu de l'aspect formateur relié à la présence aux cours, notamment en vue de l'examen de fin de session, des points de présence sont accordés.
- Les présences seront prises lors de tous les cours, hormis ceux du 4 septembre (présentation générale du cours), du 23 octobre (relâche) ainsi que lors des examens en classe (13 novembre et 11 décembre) car il est présumé que tout le monde est présent. Au total, un maximum de dix points sera accordé pour onze prises des présences, ce qui laisse une marge de manœuvre d'une absence sans perte de points.

**Période d'évaluation : en continu - Pointage maximum accordé = 10 points**

**\*Lors de la correction, une attention particulière sera accordée à la qualité du français ainsi qu'aux règles de présentation des travaux.**

#### **Retards dans la remise des travaux et reprises**

\*Tous les travaux remis pendant la session doivent être déposés aux dates indiquées dans le calendrier. **Une pénalité de 0.5 point par jour de retard** sera soustraite de la note obtenue.

\*\*Aucune reprise de travail ne sera autorisée advenant l'obtention de la mention échec (ou d'une autre note) pour un travail ou en note finale.

#### **Politique à l'égard du plagiat et de l'emploi des sites web**

L'étudiante, l'étudiant, qui emploie sans les citer officiellement les propos d'un auteur, et ce, quelle qu'en soit la provenance (livres, articles, sites web, etc.) et qui ne fournit pas la source de ses références est **passible de la mention échec et ce, sans reprise du travail concerné.**

Selon la résolution officielle du département de science politique à l'égard du plagiat :

*Toutes les professeures et tous les professeurs et chargées, chargés de cours du département sont fermement encouragés à adopter une attitude vigilante devant les cas de plagiat, fraude, tricherie et falsification de documents. Chaque cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents, (entraînant reprise du travail, échec au travail, échec pour le cours...) fera l'objet d'un constat d'infraction académique envoyé au registraire.*

Il est de plus déconseillé de citer des sources tirées de l'Internet, et ce, à moins qu'il s'agisse de sources reconnues comme rigoureuses (ex. périodiques scientifiques en ligne, ouvrage disponible en ligne par l'intermédiaire d'une banque de données électroniques).

## BIBLIOGRAPHIE<sup>1</sup>

### Ouvrages généraux et règles de présentation

Bouthat, Chantal, 1993, *Guide de présentation des mémoires et thèses*, Montréal, UQAM, 110 p.

Delwit, Pascal, 2013, *Introduction à la science politique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 308 p.

Deslandes, Charles, *et al*, 2012, *Guide de méthodologie en science politique : normes méthodologiques et stratégies de recherche destinées aux étudiantes et étudiants de premier cycle*, Montréal, Centre Paulo-Freire, 119 p.

Goulet, Liliane et Ginette Lépine, 1987, *Cahier de méthodologie, conception et rédaction*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 231 p.

### Démarches et étapes de la recherche

Albarello, Luc, 2007, *Apprendre à chercher. L'acteur social et la recherche scientifique*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 207 p.

Blaikie, Norman, 2010, [2000], *Designing Social Research*, Cambridge, Polity, 298 p.

Bourdieu, P., J.C. Chamboderon et J.C. Passeron, 2005, *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques*, Berlin : New-York, Mouton de Gruyter, 357 p.

Coman, Ramona, *et al*, 2016, *Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données*, Paris/Bruxelles, De Boeck Supérieur, 221 p.

Chabot, Jean-Luc et Nicolas Macarez, 1995, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, P.U.F., 363p.

De Ketele, Jean-Marie et Xavier Roegiers, 2009, *Méthodologie du recueil d'informations*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 204 p.

Dépelteau, François, 2000, *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 417p.

Dieu, François, 2008, *Introduction à la méthode de la science politique*, Paris, L'Harmattan, 160 p.

Ferréol, Gilles et Philippe Deubel, 1993, *Méthodologie des sciences sociales*, Paris, A. Colin, 191p.

Gauthier, Benoît (sous la direction de) 2009, *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 767 p.

Giroux, Sylvain et Ginette Tremblay, 2002, *Méthodologie des sciences humaines*, Saint-Laurent (Québec), ERPI, 262 p.

Grawitz, Madeleine, 2001, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1019 p.

Grinschpoun, Marie-France, 2012, *Construire un projet de recherche en sciences humaines et sociales. Une procédure de mise en lien*, Paris, Enrick B. Éditions, 78 p.

Jones, Russel A., 2000, *Méthodes de recherche en sciences humaines*, Paris, Bruxelles, De Boeck & Larcier, 332 p.

---

<sup>1</sup> Vous noterez que certains titres se retrouvent dans plus d'une catégorie car ils couvrent les démarches et les techniques.

- Loubet Del Bayle, Jean-Louis, 1991, *Introduction aux méthodes des sciences sociales*, Toulouse, Privat, 240p.
- Mace Gordon et François Petry, 2010, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*, Bruxelles, De Boeck, 134 p.
- Moses, Jonathon W. & Torbjørn L. Knutsen, 2007, *Ways of Knowing. Competing Methodologies in Social and Political Research*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 330 p.
- Olivier, Lawrence, Guy Bédard et Julie Ferron, 2005, *L'élaboration d'une problématique de recherche*, Paris, Harmattan, 94 p.
- Quivy, Raymond et Luc Van Campenhoudt, 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 256 p.
- Schemeil, Yves, 2010, *Introduction à la science politique : objets, méthodes, résultats*, Paris, Dalloz, 531 p.
- Surel, Yves, 2015, *La science politique et ses méthodes*, Paris, Armand Colin, 271 p.

### **Logique et argumentation, la preuve dans les sciences humaines**

- Blackburn, Pierre, 1994, *Logique de l'argumentation*, Québec, Éditions du renouveau pédagogique, 494p.
- Busino, Giovanni, 2011, « Qu'est-ce que la preuve dans les sciences humaines ? », dans *Le travail sociologique. Du concept à l'analyse*, sous la direction de Charles-Henry Cuin & Patrice Duran, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, p.157-172.
- McInerny, Dennis, 2005, *La logique facile : réfléchir, argumenter, convaincre*, Paris, Éditions Eyrolles, 141 p.

### **Techniques de collecte et d'analyse des données**

- Angers, Maurice, 2005 [1996], *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Anjou, Québec, CEC, 198 p.
- Bardin, Laurence, 2007 [1977], *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 291 p.
- Blanchard, Philippe et Thomas Ribémont, 2002, *Méthodes et outils des sciences sociales. Innovation et renouvellement*, Paris, L'Harmattan, 169 p.
- Bouillier, Dominique, 2015, « Les sciences sociales face aux traces du *big data*, Société, opinion ou vibrations ? », *Revue française de science politique*, 5 (Vol. 65), p. 805-828.
- Boyadjian, Julien, 2017, « Les conditions de scientificité des *Big Data* en science politique », *Revue française de science politique*, 5 (Vol. 67), p. 919-929.
- Boyadjian, Julien, Aurélie Olivesi, Julien Velcin, 2017, « Le web politique au prisme de la science des données. Des croisements disciplinaires aux renouvellements épistémologiques », *Réseaux*, 4, (n° 204), p. 9-31.
- Coman, Ramona, et al, 2016, *Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données*, Paris/Bruxelles, De Boeck Supérieur, 221 p.

- Desanti, Raphaël et Philippe Cardon, 2010, *Initiation à l'enquête sociologique*, Rueil Malmaison, Éditions ASH, 161 p.
- Deshaies, Bruno, 1992, *Méthodologie de la recherche en sciences humaines*, Laval, Éditions Beauchemin ltée, 400 p.
- Droesbeke, Jean-Jacques et Ludovic Lebard (sous la direction de), 2001, *Enquêtes, modèles et applications*, Paris, Dunod, 578 p.
- Frippiat, Didier et Nicolas Marquis, 2010, « Les enquêtes par Internet en sciences sociales : un état des lieux », *Population*, 65 (2), p. 309-338.
- Grawitz, Madeleine, 2001, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1019 p.
- Guittet, André, 2008, *L'entretien, techniques et pratiques*, Paris, Armand Colin, 219 p.
- Jones, Russel A., 2000, *Méthodes de recherche en sciences humaines*, Paris, Bruxelles, De Boeck Université, 332 p.
- Juan, Salvador, 1999, *Méthodes de recherche en sciences sociohumaines*, Paris, P.U.F. 269 p.
- Lacasse, Jocelyne, 1991, *Introduction à la méthodologie utilisée en sciences humaines*, Québec, Éditions Études vivantes, 297 p.
- Lebaron, Frédéric, 2006, *L'enquête quantitative en sciences sociales. Recueil et analyse des données*, Paris, Dunod, 182 p.
- Moscovici Serge et Fabrice Buschini, (sous la direction de), 2003, *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, P.U.F., 476 p.
- Mucchielli, Alex, 1991, *Les méthodes qualitatives*, Paris, P.U.F., 126 pages.
- Paugam, Serge (Sous la direction de), 2010, *L'enquête sociologique*, Paris, P.U.F., 458 p.
- Robert, André D. et Annick Bouillaguet, 1997, *L'analyse de contenu*, Paris, P.U.F., 127 p.
- Selz, Marion et Florence Maillouchon, 2009, *Le raisonnement statistique en sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 312 p.

### **Épistémologie, approches et tendances méthodologiques**

- Bourdieu, P., J.C. Chamboderon et J.C. Passeron, 2005, *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques*, Berlin : New-York, Mouton de Gruyter, 357 p.
- Chabot, J.-L., 2006, *Introduction aux sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 140 p.
- Chalmers, Alan F., 1990, *Qu'est-ce que la science ? Récents développements en philosophie des sciences : Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend*, Paris, Librairie générale française, 286 p.
- Chalmers, Alan F., 1991, *La fabrication de la science*, Paris, Éditions la Découverte, 166 p.
- Feyerabend, Paul, 1988 [1979], *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance*, Paris, Seuil, 349 p.
- Fourez, Gérard, 1974, *La science partisane*, Gembloux Duculot, Collection S, 176 p.
- Fourez, Gérard et Marie Larochelle, 2009, *Apprivoiser l'épistémologie*, Bruxelles, De Boeck, 183 p.
- Habermas, Jürgen, 1990 [1973], *La technique et la science comme "idéologie"*, Paris, Gallimard, 211 p.
- Habermas, Jürgen, 1976, *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard, 386 p.



Hamel, Jacques, 1997, *Précis d'épistémologie de la sociologie*, Paris, L'Harmattan, 258 p.

Kuhn, Thomas S., 1983 [1972], *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 284 p.

Olivier, Lawrence, Guy Bédard et Jean-François Thibault, 1998, *Épistémologie de la science politique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 210 p.

Sarin, Élisée, 2011, *Épistémologie fondamentale appliquée aux sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 138 p.

## **LE CENTRE PAULO FREIRE**

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## **PLAGIAT**

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## **ENTENTE D'ÉVALUATION**

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

### Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

### Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement  
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

[www.trepepourelles.org](http://www.trepepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM**